

# Les APE, le sujet principal de la première manif contre le gouvernement Borsus

■ Le 25 juin, le secteur non marchand, inquiet, sera mobilisé dans les rues de Namur. On attend 6 000 personnes.

Le lundi 25 juin, 5 000 à 6 000 travailleurs du secteur non marchand seront dans les rues de Namur pour protester contre la réforme du mécanisme APE, initiée par le ministre wallon de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet (MR). Il s'agit en fait de la première manifestation d'envergure à l'égard du gouvernement Borsus (MR-CDH) mis en place à la fin du mois de juillet 2017. Rappelons que le mécanisme des Aides à la promotion de l'emploi hérité du fédéral via la 6<sup>e</sup> réforme de l'Etat représente pour la Wallonie un budget de près d'un milliard d'euros, 60 000 travailleurs et 40 000 employeurs. S'ils sont essentiellement concentrés dans le secteur non-marchand (aide à domicile, crèche, culture, etc.), on retrouve des emplois APE au Forem et dans les pouvoirs locaux. La réforme du ministre Jeholet vise à instaurer une période transitoire de deux ans avant de transférer les moyens des APE, via différentes enveloppes, aux ministres fonctionnels. L'idée du ministre est également de sortir du système les pouvoirs publics qui y ont recours. S'ils ne contestent pas la nécessité d'une réforme et les directions qui sont prises, la FGTB, la CSC et l'Unipso (les employeurs du non-marchand) tirent la sonnette d'alarme, appellent le ministre au dialogue et invitent leurs membres à être nombreux, lundi à Namur. Thierry Bodson (FGTB), Marc Becker (CSC) ainsi que Stéphane Emmanuelidis et Dominique Van De Sype (Unipso) évoquent dans "La Libre" leurs motivations. "C'est un dossier vital pour nous. Qui doit être réformé surtout parce que ces emplois au fil du temps sont devenus des emplois structurels. La réforme de Jeholet va même plus loin que celle que voulait faire voter la PS Eliane Tillieux – et que nous avons négociée ensemble – puisqu'il s'agit de confier les moyens aux différents ministres en fonction de leurs compétences", explique Stéphane Emmanuelidis, président de l'Unipso. "Mais pour que personne ne soit lésé dans cette réforme, il faut dégager des marges budgétaires et ce n'est pas ce qui est prévu. Il y aura des catastrophes dans certaines structures. Nous croyons aussi que tout va trop vite et qu'il faut prendre le temps de discuter. Le secteur est angoissé. Mais je pense que le gouvernement a compris le message, puisqu'il nous a invités pour discuter."

## "Des petites structures devront fermer"

Dominique Van De Sype, secrétaire général de l'Unipso insiste, lui, sur l'opacité qui entoure l'après-période transitoire : "Nous avons besoin de connaître le mécanisme qui est prévu après. Il n'y a aucune information sur ces mécanismes-là."

Le patron de la CSC wallonne, Marc Becker, pointe aussi la nécessité d'une réforme, mais "nous voulons d'abord que cette réforme serve à consolider l'emploi. Le ministre a une vision macroéconomique, il ne voit que son budget. Mais sur le terrain, les choses sont beaucoup plus complexes et il faut voir l'effet de sa réforme. Nous ne sommes pas rassurés". Et il donne un exemple concret : "Imaginons une petite ASBL qui va perdre un ou deux points APE. Au regard de l'ensemble du mécanisme, c'est évidemment très peu, mais pas pour cette ASBL. Et peut-être qu'à cause de cela, elle fermera et en fermant, elle fera disparaître d'autres emplois. Une perte de 4 à 5 % du volume d'emploi APE sur la totalité c'est sans doute peu. Mais pour une petite structure, c'est énorme."

Quant à Thierry Bodson (secrétaire général de la FGTB wallonne) qui reproche plus au "CDH de se taire dans ce dossier qu'au MR d'agir", il livre aussi sa vision du problème : "Il est impossible d'avoir la garantie que le volume d'emploi sera conservé et qu'il sera maintenu dans les secteurs qui en bénéficient actuellement." Et il donne aussi un exemple qui touche directement les citoyens : "Prenez l'exemple des crèches. Ainsi, une crèche qui perdrait un mi-temps. Que va-t-elle faire ? Soit elle va réduire l'offre d'accueil. Soit elle va demander plus d'argent aux parents. J'ai fait un petit calcul : cela représente 200 € d'augmentation de la quote-part qui sera demandée aux parents. C'est deux fois la télé redevance. Les APE touchent tout le monde. Tous les services concernés par les APE touchent les gens au moins une fois dans leur vie."

Et nos interlocuteurs de préciser que 70 % des emplois APE dans le secteur non marchand et dans les pouvoirs publics (68 %) sont des emplois occupés par des femmes. "Les gens sont très inquiets, on sent dans nos organisations une forte mobilisation", conclut Stéphane Emmanuelidis qui se demande avec les trois autres "pourquoi le ministre n'essaie pas de rassurer un secteur qui exerce une vraie mission de service public".

Stéphane Tassin

**"70 % des emplois APE dans le non-marchand sont occupés par des femmes."**

**Marc Becker**  
Secrétaire général  
de la CSC wallonne.